

Luxembourg, 02 octobre 2023

La piste cyclable express PC103 Bettembourg – Luxembourg : au profit des cyclistes, au bénéfice de la multimodalité

Dans la continuité de la publication de leur « stratégie vélo » en mars dernier, les CFL confirment leurs engagements en faveur du vélo en tant que maillon à part entière de la chaîne de mobilité multimodale.

En ce lundi 2 octobre 2023, le réseau cyclable national a été complété par un tronçon de piste cyclable de la PC103, doté également d'une passerelle sur mesure. De nombreux acteurs, à l'initiative et/ou impliqués dans ce projet ont assisté à l'inauguration de la passerelle pour cyclistes et piétons sur l'Alzette à Bettembourg et du tracé provisoire de la PC103 entre les villes de Bettembourg et de Luxembourg. Parmi les personnes ayant participé et assisté à l'inauguration figuraient entre autres François Bausch (Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité et des Travaux publics), Joëlle Welfring (ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable), Laurent Zeimet (Député-Bourgmestre de Bettembourg), Jeannot Waringo (Président du Conseil d'Administration des CFL), Marc Wengler (Directeur Général des CFL), Henri Werdel (Directeur Gestion Infrastructure des CFL) ainsi que de nombreux représentants des administrations et parties prenantes internes et externes impliquées.

Le tronçon inauguré aujourd'hui permet de relier la ville de Bettembourg à la capitale du Luxembourg en enjambant l'Alzette via une nouvelle passerelle. Il vient ainsi s'ajouter aux éléments en service du futur tracé de la PC103. Grâce à une déviation mise en place, les cyclistes peuvent d'ores et déjà profiter des tronçons en service de la future PC103 pour rejoindre la capitale depuis la ville de Bettembourg et une déviation mise en place via la PC6.

« En lien avec nos engagements nationaux de réduction de gaz à effet de serre et compte tenu des besoins de mobilité croissants au Luxembourg et dans la Grande-Région, la promotion des déplacements à vélo, en complément des transports publics, figure parmi les priorités du Plan national de mobilité 2035. L'ouverture progressive de cet itinéraire cyclable illustre notre détermination à mettre à disposition des citoyens les infrastructures nécessaires pour bénéficier au quotidien des avantages d'une vision multimodale de la mobilité », déclare François Bausch, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

« Le vélo fait partie intégrante des maillons de la chaîne de mobilité à couvrir si nous souhaitons relever les défis de la mobilité de demain. Une stratégie à part entière a ainsi été dédiée à ce mode de déplacement particulièrement durable. Outre l'extension et l'adaptation des infrastructures et de l'offre de services dédiés aux vélos, les besoins des clients munis d'un vélo sont intégrés de manière conséquente dans tout nouveau projet de modernisation des CFL », déclare Marc Wengler, Directeur Général des CFL.

Une gestion optimisée des ressources en faveur de la mobilité multimodale et durable

Entre 2003 et 2019, les CFL ont enregistré une hausse de 85% du nombre de clients ayant choisi de voyager en train. Une grande partie de ces clients empruntent la ligne actuelle à double sens entre Bettembourg et Luxembourg utilisée pour opérer les lignes 60 (Luxembourg – Esch/Alzette – Rodange) et 90 (Luxembourg – Bettembourg – Nancy). La création d'une nouvelle ligne ferroviaire à double sens sur ce tronçon particulièrement fréquenté, représente donc l'un des axes stratégiques du Groupe CFL pour continuer à développer son offre ferroviaire tout en apportant une attention particulière à la qualité des prestations offertes, notamment en termes de ponctualité. Cette nouvelle ligne

permettra d'améliorer sensiblement l'offre en direction/en provenance de la France (+50% de places assises supplémentaires, 8 trains/h possibles pour le sillon lorrain) avec une mise en service progressive à partir de 2027.

Partant de la nécessité de réaliser une piste d'entretien suivant la majorité du tracé de la future nouvelle ligne ferroviaire, les CFL ont, sur demande du ministère de la Mobilité et des Travaux publics, fusionné les projets de construction de la PC103 avec la mise en œuvre de ladite piste d'entretien, profitant ainsi d'une approche de travail et d'une utilisation des ressources optimisées.

L'intégration des infrastructures cyclables et piétonnes dans leur environnement

Le tronçon inauguré et ouvrant la liaison cycliste entre Bettembourg et Luxembourg a été réalisé par les CFL en étroite coordination avec le ministère de la Mobilité et des Travaux publics, le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, la Commune de Bettembourg, l'Administration des ponts et chaussées, l'Administration de la gestion de l'eau ainsi que l'Administration de la nature et des forêts. Prenant son départ à Bettembourg à la rue Valérie Strecker-Steffen, le nouveau tronçon croise une partie de la « promenade du soleil » de Bettembourg pour ensuite enjamber l'Alzette via une passerelle pour cyclistes conçue en fonction du contexte naturel.

« *L'intégration des infrastructures de mobilité douce est primordiale pour encourager la décarbonisation des déplacements* », déclare Joëlle Welfring, ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. « *Ce cercle vertueux doit être poursuivi en tenant compte du retour d'expérience sur des projets majeurs tels que la réalisation de la nouvelle piste cyclable express PC103.* »

Placée dans une zone Natura 2000, la passerelle métallique avec un garde-corps ajouré de 21 mètres de longueur a été conçue pour s'adapter à la topographie du site avec le recours à des rampes ouvertes, permettant à l'eau de circuler sous l'ouvrage en cas de débordement. Elle figure parmi les éléments importants du projet de renaturation de la vallée supérieure de l'Alzette, telle que prévue dans le cadre des mesures de compensation en relation avec le projet de construction de la nouvelle ligne ferroviaire.

Les cyclistes pourront emprunter la PC103 dans sa version finale à partir de 2027 et rejoindre aussi les pistes cyclables PC1, P6, PC11a et PC37. Cette « liaison cyclable express » Bettembourg-Luxembourg a été intégrée au réseau cyclable national en décembre 2019 lors du vote d'une loi de mise à jour de l'ensemble du réseau et de ses raccordements vers les réseaux cyclables communaux.

Légendes photos illustratives, Copyright : CFL :

Inauguration PC103_1 : Gusty Graas (Échevin de Bettembourg), Henri Werdel (Directeur, Gestion Infrastructure, CFL), Marc Wengler (Directeur Général des CFL), François Bausch (Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité et des Travaux publics), Joëlle Welfring (ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable), Laurent Zeimet (Député-Bourgmestre de Bettembourg), Josée Lorsché (Échevine, Bettembourg).

Inauguration PC103_2 : Allocution de bienvenue prononcée par Marc Wengler (Directeur Général des CFL)

Inauguration PC103_3 : Allocution de Joëlle Welfring (ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable)

Inauguration PC103_4 : François Bausch (Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité et des Travaux publics)

Inauguration PC103_5 et Inauguration PC103_6 : Acte inaugural à vélo par les autorités présentes